



Dettes non remboursées depuis un an

Par **cycliste**, le **01/07/2013 à 18:37**

[fluo]Bonjour[/fluo],

En janvier 2012, ma sœur, alors en rechute de cancer, a prêté une somme de 3.000 € à une "amie". Cette personne avait cru à un courrier publicitaire lui annonçant qu'elle avait gagné 9.000 €. Dans un courrier, elle demande à ma sœur de l'aider et promet de rembourser avant la fin de l'année 2012. Ma sœur est décédée en juin 2012. A ce jour, cette "amie" n'a toujours rien remboursé.

Comment faire ?

[fluo]Merci de vos réponses.[/fluo]

Par **amajuris**, le **01/07/2013 à 18:39**

bjr,
avez-vous une preuve écrite de ce prêt ?
CDT

Par **cycliste**, le **01/07/2013 à 19:15**

Oui, nous avons la photocopie du chèque que ma sœur a envoyé à cette personne.

Par **amajuris**, le **01/07/2013** à **19:44**

bjr,
une chèque n'est pas une preuve d'un prêt, car ce peut être un don, un remboursement.
il faut une reconnaissance de dette.
cdt

Par **cycliste**, le **03/07/2013** à **13:53**

Et une fois que l'on a la reconnaissance de dette, que peut-on faire?
Merci pour votre aide.